CHARTE DE BONNE CONDUITE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT PÉRISCOLAIRE

LES RÈGLES DE VIE DE LA MAISON S'ARRÊTENT LÀ OÙ COMMENCENT LES RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT PÉRISCOLAIRE

Cette charte a été établie pour faire disparaître des manquements à la discipline qui ont pu être observés en garderie ou lors de la prise des repas. Nous comptons plus que jamais sur le soutien des parents

MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
EDITION 2023

JE DOIS

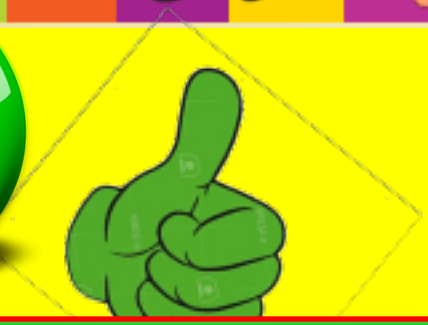

1) Dire : « bonjour, s'il vous plait , merci et au revoir ».
2) Etre poli, respecter les adultes et mes camarades ;
3) Attacher mes cheveux longs pour ne pas transmettre ou recevoir de poux.
4) Me mettre en rang et traverser la cour en marchant.
5) Aller aux toilettes, tirer la chasse d'eau et laisser les lieux propres pour mes camarades passant derrière moi.
6) Me laver les mains après être passé au wc et avant les repas.
7) Essuyer mes pieds sur les tapis, entrer dans le calme et sans bousculade.
8) M'installer correctement, les pieds sous la table.
9) Lever le doigt pour demander quelque chose ou de l'aide.
10) Goûter à tout le repas que l'on me sert au déjeuner.
11) Manger proprement : j'utilise ma serviette, ma fourchette et je pousse ma nourriture avec du pain.
12) Manger sans me presser, en prenant le temps de bien mastiquer.
13) Parler calmement pendant le repas et uniquement aux enfants de ma table.
14) Je suis grand : j'empile les assiettes vides, je regroupe les verres et les couverts en fin de repas.
15) Sortir tranquillement de la garderie ou de la cantine après autorisation.

JE NE DOIS PAS

1) Porter de bijoux, pendentifs, ni d'écharpes dans l'enceinte de l'établissement périscolaire.
2) Manquer de respect ni aux adultes ni aux élèves, si je veux qu'ils me respectent.
3) Me moquer des adultes, ni de mes camarades.
4) Insulter mes camarades ni les adultes, ni dire des gros mots
5) Courir pour entrer à la cantine, ou en garderie.
6) Bousculer mes camarades pour entrer le premier.
7) Me lever, me déplacer sans autorisation à la cantine
8) Me balancer sur ma chaise à la cantine.
9) Détériorer le matériel, ni déchirer les livres du périscolaire.
10) Emporter à la maison les jouets du périscolaire qui me sont prêtés.
11) Participer à une bagarre, ni à des jeux violents ou dangereux. Cracher, mordre, pousser, taper mes camarades.
12) Jeter mes vêtements au sol, en exigeant que l'adulte me les ramasse, ni les laisser traîner par terre.
13) Grignoter avant le repas, si je veux bien manger.
14) Crier, ni parler trop fort lorsque je suis à table.
15) Jouer avec les couverts ni les tordre.
16) Jouer avec l'eau, écraser la nourriture sur le mur.
17) Faire tomber exprès de la nourriture sur la table , à terre, ou dans les pichets.
18) Jeter ma serviette par terre.

Durant le temps de présence dans mon établissement périscolaire
=> Dans la cour, je peux jouer, courir, rire, participer aux activités qu'on me propose.
J'écoute les adultes, desquels je dépends.
Je ne manque pas de respect ni aux élèves, ni aux adultes si je veux qu'ils me respectent

⇒ Si je rencontre un problème avec les autres enfants, j'en informe un adulte qui règlera lui-même le problème.

Si je respecte toutes ces règles de vie, je devrai passer un agréable moment.

En cas d'inconduite durant le temps périscolaire et manquement aux règles de savoir vivre, Mon nom sera noté sur le tableau et je risque les sanctions suivantes :
=> Etre installé (e) seul (e) à une table.

⇒ Ne pas participer aux activités proposées par le service périscolaire.

MON comportement sera signalé à la directrice de l'école et à Monsieur Le Maire qui avisera des mesures à prendre :
=>Envoi d'une lettre d'avertissement signalant ma conduite à mes parents.
=>Exclusion temporaire ou définitive de la cantine selon la gravité des faits.

Dans tous les cas, l'exclusion est signifiée aux parents par courrier suffisamment tôt pour que toutes les mesures puissent être prises.

En tant que représentants légaux de l'enfant……
nous approuvons et acceptons ces règles de bonne conduite.
Date :
Signatures :

Mairie de Bordeaux-Direction de la communication-Graphisme : Bénédicte Hector